



CANADIAN
PSYCHOLOGICAL
ASSOCIATION

SOCIÉTÉ
CANADIENNE
DE PSYCHOLOGIE

Programme de bourses pour les étudiants autochtones : bourses d'études de premier cycle et d'études supérieures en psychologie Société canadienne de psychologie

But : l'objectif de cette bourse d'études est d'encourager et de soutenir les étudiants autochtones (Inuits, Premières nations ou Métis) qui entament un programme de premier cycle ou un programme d'études supérieures en psychologie dans les universités canadiennes. Il s'agit d'une bourse fondée sur les résultats scolaires qui prend également en considération les circonstances personnelles du candidat, comme la volonté d'exceller dans le domaine de la psychologie et ce dont il a besoin pour surmonter les obstacles à la poursuite d'études universitaires. Dans l'ensemble, ce prix est conçu pour aider à la formation des étudiants autochtones qui se démarquent par leur potentiel de partenariat et leur intérêt à travailler avec des communautés et des organisations autochtones une fois leurs études terminées.

Description : la SCP organisera un concours annuel pour l'attribution d'une (1) bourse d'études à un étudiant qui entame sa première année d'études de premier cycle en psychologie dans une université canadienne, ainsi que d'une (1) bourse d'études à un étudiant qui entame des études supérieures dans une université canadienne. Cette bourse soutiendra un étudiant de premier cycle et un étudiant de deuxième cycle, chacun recevant 4 000 \$ pendant sa première année d'études. Cette bourse est renouvelable pour un maximum de trois années supplémentaires pour les étudiants de premier cycle et de cinq années supplémentaires pour les étudiants de deuxième cycle. Des progrès scolaires satisfaisants seront exigés pour le renouvellement de la bourse. Le renouvellement des bourses dépendra également de la demande et de la disponibilité des fonds.

Les candidats retenus seront invités à participer aux rassemblements annuels organisés par la SCP. Les candidats retenus seront invités à se joindre à la Section de la psychologie des peuples autochtones de la SCP, qui est composée de membres, d'étudiants et d'affiliés ayant des intérêts et des connaissances en matière de santé mentale et de bien-être des autochtones. Les candidats retenus sont également invités à se joindre à la Section des étudiants de la SCP ainsi qu'à toute autre section spécialisée que compte la SCP.

Admissibilité : pour être admissible, vous devez :

- Vous identifier comme Autochtone (Premières nations, Métis ou Inuit) sur votre demande, la confirmation de votre identité autochtone devant être incluse dans votre lettre de soutien.
- Avoir été admis à plein temps dans un programme de psychologie de premier cycle ou dans un programme d'études supérieures en psychologie au Canada (les fonds ne seront pas remis tant qu'une preuve d'inscription n'aura pas été soumise).
- Soumettre votre demande de bourse dûment remplie avant la date limite.

Pour faire une demande :

- Veuillez vous assurer de fournir tous les éléments qui figurent dans la liste de vérification ci-dessous. Toute demande dont les éléments sont manquants ne sera pas prise en considération.
- Veuillez finaliser et soumettre votre demande complète accompagnée de tous les documents via le MachForm de SCP avant le **15 novembre 2023** à <https://cpa.ca/machform/view.php?id=96559>.
Veillez noter qu'une fois que vous avez commencé à remplir le formulaire, vous devez le terminer avant de fermer la fenêtre. Malheureusement, il n'est pas possible de sauvegarder la demande et d'y revenir. Veillez donc à ce que tous les documents soient prêts avant de commencer à remplir votre formulaire de demande.
- En transmettant votre demande, vous acceptez de vous soumettre au processus d'examen par les pairs et vous consentez à ce que l'attribution de la bourse soit annoncée publiquement sur le site Web de la SCP.
- Les fonds seront versés en août, avant l'admission de septembre d'un programme de psychologie.
- Cette bourse d'études est renouvelable pour un maximum de trois années supplémentaires pour les étudiants de premier cycle et de cinq années supplémentaires pour les étudiants de deuxième cycle. Le renouvellement des bourses dépendra également des résultats scolaires, de la demande et de la disponibilité des fonds. Les étudiants doivent remplir une demande de renouvellement avant le 31 mai de l'année civile suivante (le mois de mai *précédant* le début de l'année scolaire suivante). Cette demande de renouvellement sera mise à la disposition des titulaires de la bourse avant cette date.

Éléments de la demande : relevés de notes à jour, CV ou curriculum vitæ, déclaration personnelle, lettre de soutien

1. **Relevés de notes officiels** : votre dossier de candidature doit comprendre vos relevés de notes officiels de l'école secondaire si vous faites une demande de bourse de premier cycle et vos relevés de notes de premier cycle si vous faites une demande de bourse d'études supérieures. Veuillez confirmer auprès de votre établissement que les notes finales figurent sur le relevé de notes avant de déposer votre demande.
2. **CV ou curriculum vitæ** : veuillez inclure un curriculum vitæ détaillant toute expérience professionnelle pertinente ainsi que vos réalisations scolaires. Cela devrait également inclure tout travail ou réalisation communautaire pertinents (la participation à des rassemblements ainsi que la participation à des activités traditionnelles telles que la chasse, la pêche, la danse, la sculpture, la cueillette de petits fruits, etc., sont des exemples d'implication communautaire).
Les CV peuvent être présentés à simple ou double interligne, mais doivent être rédigés en Times New Roman, police de 12 points, pour une meilleure lisibilité.
3. **Déclaration personnelle** : les candidats doivent présenter une déclaration personnelle d'une page expliquant en détail pourquoi ils souhaitent obtenir un diplôme en psychologie, ainsi que leurs objectifs professionnels après avoir obtenu leur(s) diplôme(s) ou après avoir terminé leurs études. Les candidats peuvent ajouter à leur déclaration des détails pertinents sur leur vie, des informations justifiant leurs besoins financiers, ainsi

que des notes sur leur identité autochtone et leurs liens avec la communauté. *Les lettres peuvent être présentées à simple ou double interligne, mais doivent être rédigées en Times New Roman, police de 12 points, pour une meilleure lisibilité.*

4. **Lettre de soutien** : le candidat doit présenter une lettre de soutien, qui peut être remplie par un membre ou un dirigeant de la communauté autochtone à laquelle il appartient, une organisation autochtone ou un mentor en milieu éducatif (enseignant). Cette lettre doit confirmer votre identité autochtone. *Les lettres peuvent être présentées à simple ou double interligne, mais doivent être rédigées en Times New Roman, police de 12 points, pour une meilleure lisibilité.*

Critères d'évaluation :

Les demandes seront évaluées en fonction des critères suivants :

- Résultats scolaires : 25 %
- Besoins du candidat (fonds nécessaires pour fréquenter l'université, p. ex., frais de subsistance, frais de scolarité, frais de garde d'enfants, frais de transport, etc.) : 25 %
- Potentiel scolaire dans le domaine de la psychologie : 25 %
- Potentiel du candidat lié au soutien du bien-être des Autochtones : 25 %

Liste de vérification de la demande :

- Déclaration personnelle
- CV ou curriculum vitæ
- Relevés de notes officiels à jour
- Lettre de soutien

Si vous avez des questions, des préoccupations ou des éclaircissements, veuillez envoyer un courriel à governance@cpa.ca.

Date limite : **15 novembre 2023**